

Application de l'article 51 du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.
Interpellation de G. VAN GOIDSENHOVEN, Conseiller communal, relative au retour du plan "Good Move".

G. VAN GOIDSENHOVEN donne lecture du texte suivant :

G. VAN GOIDSENHOVEN geeft lezing van de volgende tekst:

Début août, à l'occasion de la publication des chiffres des accidents de la route en Région bruxelloise, la presse a pointé qu'Anderlecht connaissait sa plus mauvaise année depuis une décennie avec une augmentation spectaculaire de 31,14%.

L'échevine Nadia Kammachi, à ce moment échevine de la « Mobilité » par intérim, a rouvert le dossier « Good Move » en soulignant qu'il se justifiait pleinement.

Ce n'est certes pas la première fois qu'on parle de relancer le plan « Good Move » à Anderlecht malgré son abrogation à l'automne dernier après un été calamiteux. Ici et là, au travers divers projets, il existe une volonté plus ou moins affichée de relancer ce plan. Qu'en est-il au niveau du Collège sachant que nous arrivons en fin de législature et que les moyens communaux sont plus que jamais limités.

Il nous revient ainsi, que l'idée de faire usage des moyens non-utilisés pour engager du personnel dans le cadre du fameux plan de mobilité, pourraient être utilisés en faveur d'une relance de « Good Move ».

Ainsi, pour assurer la transparence voulue, je demande au Collège de nous informer de ses intentions d'ici la fin de la législature.

Madame l'Echevine MÜLLER-HÜBSCH donne lecture de la réponse suivante :

Mevrouw de schepen MÜLLER-HÜBSCH geeft lezing van het volgende antwoord:

Vous citez les statistiques d'accidents dans la commune et, en effet, entre autres, les raisons, les motifs qui sont à la base de l'initiative pour développer un plan de circulation à Cureghem. Des travaux commencés en 2019 sont encore tangibles dans le quartier, aujourd'hui et plus que jamais.

Vous mentionnez les statistiques d'accident, mais je suis certaine que vous vous inquiétez, comme moi, des autres phénomènes comme la pollution de l'air, le manque d'espaces publics de qualité, le manque d'espaces verts, d'endroits où les enfants peuvent jouer.

Vous avez d'ailleurs raison en ce qui concerne l'état des finances communales. Le budget est limité, et chaque Euro, chaque subside dont on peut bénéficier pour améliorer le cadre de vie des Anderlechtois.es, est le bienvenu. La Commune a toujours expliqué que les subventions mises à disposition par la Région seraient utilisées pour améliorer les espaces publics à Cureghem.

La Commune a consulté la Région sur la forme que pourrait prendre un nouveau projet et les différentes approches ont également été discutées au sein du Collège.

Pour redémarrer, certaines conditions sont encore en cours de discussion et seront prochainement mises en œuvre.

Il y a aussi la question du personnel. Les personnes qui ont travaillé sur le plan de circulation ont depuis lors pris d'autres engagements, il est donc nécessaire de recruter des collaborateurs pour accompagner le processus de co-création avec les habitants du quartier.

De plus, les discussions avec « Bruxelles-Mobilité » concernant les différents changements de circulation autour des rue Bara et de France sont encore en cours et nous en attendons des adaptations.

En collaboration avec « Bruxelles-Mobilité », nous travaillons à une solution, qui nous permettra de relancer la discussion politique au sein du Collège autour des nouveaux projets de circulation à Cureghem.

G. VAN GOIDSENHOVEN estime que les informations étaient relativement fondées : le Collège veut le coup de boomerang mais espère toutefois que cela ne sera pas le cas. Il pense très sincèrement qu'il faudrait s'inscrire dans une démarche qui soit celle du dialogue avec la population. Il ne souhaite pas revivre ce que nous avons vécu l'année dernière et juge que les fractures sont déjà suffisamment nombreuses pour les raviver.